



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Jeudi 1 avril 2020

**APPEL A CANDIDATURE MEMBRES ACTIFS AU POSTE
DE CONSEIL D'ADMINISTRATION A TITRE BENEVOLE.**

Selon l'Article 13 des statuts, « Sont éligibles au conseil d'administration les membres actifs âgés de 16 ans révolus à la date de l'A.G. et adhérents de l'association depuis un an révolu et à jour de leur adhésion. Ils doivent jouir du plein exercice de leurs droits civiques ».

Les candidats aux postes d'administrateurs devront se faire connaître au président en envoyant une lettre de candidature et de motivation.

Dépôt des candidatures jusqu'au vendredi 19 mars inclus dernier délai 17h00 :

par mail à presidence@mjc-castelnau.fr copie à direction@mjc-castelnau.fr

OU à déposer à l'accueil au centre André Malraux.

CENTRE ANDRE MALRAUX

10, chemin de la Moutte ✦ 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

04.67.02.99.40 ✦ secretariat@mjc-castelnau.fr

Association Castelnaudienne pour la Jeunesse, la Culture, les loisirs et les Sports

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports « Jeunesse Education Populaire » « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Affiliée à la F.R.M.J.C. Languedoc-Roussillon, à la Confédération des M.J.C. de France